



Jusqu'au 04 octobre 2013

Envoie vite « **BONUS** » au 1515 et double ton crédit le week-end



Comment gagner : envoi « BONUS » au 1515, avant le vendredi 04 octobre 2013 à 19h et profite de 1000F de crédit par SMS le week-end du 06 au 10 octobre 2013.

Crédit BONUS valable seulement le week-end.

Coût par envoi SMS : 500F



RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

Pour en savoir plus, rendez-vous dans tous les Espaces Telecom ou appelez le 112.

N°644

du 04
OCTOBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

L'AFRIQUE EN EXPANSION DÉMOGRAPHIQUE

Selon les prévisions de l'Institut national d'études démographiques (Ined), le nombre d'humains va approcher les 10 milliards d'ici à quarante ans c'est à dire une hausse de plus de 50% de la population humaine en moins d'un siècle,

La Chine est actuellement, le pays le plus peuplé du monde avec 1,3 milliards d'habitants. Mais le nombre de Chinois va diminuer de 50 millions d'ici à 2050. L'Inde va voir sa population augmenter de 380 millions d'habitants Avec ses 1,65 milliard d'habitants, elle devrait devenir le pays le plus peuplé au monde.

La croissance démographique galopante en Afrique est remarquable

Le Nigeria va plus que doubler sa population actuelle, passant de 174 millions d'habitants à 444 millions en 2050.

Au cours de ce siècle, le nombre d'Africains va quintupler, passant de 800 millions en 2000 à 4,5 milliards en 2100. Un Terrien sur trois sera africain. Le taux de fécondité est actuellement de 4,8 enfants par femme sur le continent, contre 2,5 au niveau mondial. Le record de la natalité est détenu par le Nigeria (7,6 enfants par femme), suivi par la Somalie (6,8) et la République démocratique du Congo (6,3).

En revanche la population de l'Europe va décliner Les Européens seront 726 millions dans quarante ans, contre 740 millions actuellement.

Ce dynamisme de la population africaine aura des conséquences politiques importantes.

Il exigera de nouveaux modes de gouvernance pour encadrer l'essor démographique.

La gestion des villes et l'accès des habitants aux services publics vont devenir un enjeu politique majeur.

La réduction de la pauvreté sera essentielle pour éviter l'émigration sauvage et incontrôlée.

L'économie sera boostée par les nouveaux consommateurs. Elle attirera les investisseurs.

Une nouvelle Afrique naîtra et se développera.

P.3 Situation établie à la rentrée 2013-2014 dans l'Enseignement public

Des besoins de 13.000 salles de classe, 140.987 tables bancs et 10.933 enseignants

** Le Gouvernement étale des mesures pour une rentrée dans les conditions optimales.*

P.7 Pour éviter le divorce
Certains immigrés togolais laissent leurs épouses au pays



Florent Maganawè, Ministre des Enseignements Primaires et secondaires

P.4 Réhabilitation des infrastructures nationales
25 milliards approuvés par la BOAD pour les routes nationales transversales

P.3 Projet de pose des plaques de rue dans la ville de Lomé
Des responsables de la Mairie sanctionnés pour un cas de conflit d'intérêts

P.4 Rapport 2012 sur l'Aide publique au développement
Constante progression de l'appui financier vis-à-vis du Togo pour ses efforts

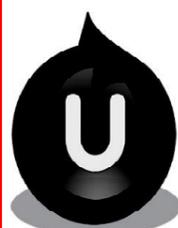
floodz

Le nouveau produit de la Banque Atlantique Togo (filiale du groupe Banque Centrale Populaire du Maroc) en partenariat avec Moov Togo (filiale du groupe ETISALAT) est désormais disponible sur le réseau d'agences de la Banque Atlantique Togo, Moov et auprès des partenaires distributeurs Floodz.

www.moov.tg

Service client : 777 (gratuit) ou 999 777 (local)

etisalat



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Situation établie à la rentrée 2013-2014 dans l'Enseignement public

Des besoins de 13.000 salles de classe, 140.987 tables bancs et 10.933 enseignants

* Le Gouvernement étale des mesures pour une rentrée dans les conditions optimales.

Late Pater

Ce n'est plus un secret, comme l'année scolaire passée, le Gouvernement a reporté la prochaine rentrée des classes au 14 octobre 2013, au lieu du 7 octobre suivant le découpage réaménagé de l'année scolaire 2012-2013 après les perturbations des cours consécutives aux débrayages des enseignants. On peut y croire que la menace de grève de trois jours (7, 8 et 9 octobre), brandie par trois syndicats des enseignants, a laissé ses empreintes. L'Autorité a profité pour établir la situation actuelle du sous-secteur. Selon le document daté du 1^{er} octobre, dont L'UNION a copie, l'effectif total des élèves, tous cycles confondus, au cours de l'année scolaire 2012-2013, s'élève à 2.007.641 contre 1.969.077 en 2011-2012. Il y a eu 892.481 filles, soit 44% des effectifs. Ce qui représente une augmentation de 2%. Et si cette progression se confirme, les effectifs attendus à la rentrée 2013-2014, tous cycles confondus, seraient d'environ 2.047.794 élèves. Fort logiquement, celui induit un accroissement des besoins en infrastructures, en mobiliers et en personnels enseignants. Ainsi, pour remplacer les salles en matériaux provisoires et faire face aux nouvelles demandes, les besoins en nouvelles salles de classe sont estimés à 13.000. Les besoins en mobiliers sont estimés à 140.987 tables bancs et 41.837 tabourets pour le préscolaire. Et, pour faire face aux départs à la retraite, décès et abandons de postes, on a besoin de 10.933 nouveaux enseignants : 6.626 pour le préscolaire et primaire, 2.878 pour le 1^{er} cycle secondaire et 1.429 pour le second cycle secondaire.

En face, le ministère des Enseignements primaire et secondaire parle des mesures prises pour assurer une rentrée dans des conditions dites optimales. Il cite la construction de 405 nouvelles salles de classe, financée par le budget de l'Etat ou le concours des partenaires techniques. Avec le bémol que certains chantiers ont accusé du retard et leur réception est projetée sur la fin novembre 2013 au plus tard. En plus de la réhabilitation de 166 salles de classe, la fourniture de 8.618 tables bancs, la construction de 724 latrines, l'implantation de 47 points d'eau, l'ouverture de 129 cantines, la publication des résultats du concours de recrutement et la prise en compte sur le budget de l'Etat de 5.000 enseignants volontaires du primaire titulaires du Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) et du Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP). Sans oublier le recrutement et l'affectation d'ici à fin octobre 2013 de 270 nouveaux professeurs de CEG stagiaires en fin de formation à l'Ecole Normale



Yao Florent Maganawé, Ministre des Enseignements Primaires et secondaires

Supérieure (ENS) d'Atakpamé. 130 écoles d'initiatives locales (EDIL) et 30 collèges d'initiatives locales (CEGIL) sont transformés en établissements scolaires publics, 15 collèges d'enseignement général (CEG) en lycées publics. Il est octroyé une aide ponctuelle à près de 8.500 enseignants volontaires ayant servi dans les jardins d'enfants et les écoles primaires publiques en 2012-2013, pour un total de 765 millions de francs Cfa. Des actions de sensibilisation des parents d'élèves et des promoteurs d'établissements scolaires primaires sur le respect des dispositions légales en matière d'inscription des

élèves au CP1 sont poursuivies.

Le Gouvernement n'oublie guère l'ouverture des ENI de Dapaong et Tabligbo depuis mars 2013 où 1.111 élèves maîtres sont actuellement en formation ; la mise à disposition, d'ici fin novembre, de la subvention prévue au budget général 2013 aux écoles maternelles, écoles primaires publiques, inspections préscolaires et primaires et directions régionales de l'éducation, en appui à la gratuité des frais de scolarité ; la mise à disposition d'une subvention additionnelle de fonctionnement, pour un montant de 1,125 milliard de francs Cfa, dans le cadre du Projet Education et

Renforcement Institutionnel (PERI), aux écoles primaires publiques et EDIL ; la mise à disposition de dotations en fournitures pédagogiques prévues au budget 2013, pour un coût de 462 millions de francs Cfa, aux écoles, collèges et lycées de l'enseignement public ; l'acquisition de 605.326 cahiers d'écriture pour les classes du cours préparatoire (CP1 et CP2) des écoles primaires publiques et EDIL, pour 750 millions de francs Cfa ; l'acquisition de 11.154 panneaux de lecture (à distribuer d'ici à fin octobre 2013) pour 857.630.688 francs Cfa au profit des cours préparatoires des écoles primaires publiques et EDIL ; l'organisation, d'ici à fin décembre 2013, de la dernière session du programme de requalification des 5.000 enseignants volontaires du primaire titulaires du CAP et du CEAP, en instance de recrutement sur le budget de l'Etat ; le renforcement de l'inspection et de la supervision pédagogique ; la poursuite du processus engagé en vue de la réduction des taux de redoublement dans l'enseignement primaire public, par l'organisation de séances de sensibilisation à l'intention des parents d'élèves et des enseignants, la formation des enseignants pour une meilleure prise en charge des élèves en difficulté.

Projet de pose des plaques de rue dans la ville de Lomé

Des responsables de la Mairie sanctionnés pour un cas de conflit d'intérêts

Clopin-clopant, le monde togolais des marchés publics fait des merveilles qu'on ne pouvait s'imaginer il y a quelques années. Peu à peu, la lumière se fait sur des pratiques peu orthodoxes qui faisaient loi. Tenez ! Dans le cadre du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL), la Commune de Lomé, avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD), lance le 14 mars 2013 un appel d'offres international pour la confection, fourniture et pose des plaques de rue dans la ville de Lomé. A la date limite le 19 avril, la Commune de Lomé reçoit et ouvre les offres de Signaux Girod, France Emaillerie et Togolais Tous Travaux d'Ingénierie (TTTI). Et la commission de passation des marchés de la Commune déclare France Emaillerie attributaire provisoire du marché pour un montant de 151.387.672 francs Cfa hors taxe hors douane. L'AFD donne son avis de non-objection le 31 juillet. Après avoir pris connaissance de l'attribution, la société Signaux Girod conteste les résultats provisoires en recours gracieux que rejette la Commune de Lomé le 21 août 2013.

Le Comité de règlement des différends (CRD) de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) est saisi. A l'appui de son recours, Signaux Girod soutient que

la décision d'attribuer le marché à la société France Emaillerie viole des dispositions de la loi relative aux marchés publics et délégitimation de service public, du code des marchés publics et des instructions aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres. Des dispositions qui interdisent les conflits d'intérêts et les pratiques frauduleuses dans la passation des marchés publics. Pour preuve, le procès-verbal d'ouverture des offres indique clairement que le sieur Edjam-Etchaki des services techniques de la Mairie a également émargé en tant que représentant de France Emaillerie. C'est toujours le sieur Edjam-Etchaki qui a notifié, par son adresse électronique personnelle, les résultats d'attribution du marché aux soumissionnaires. Le conflit d'intérêt relevé implique également la personne responsable des marchés publics de la Commune de Lomé, d'autant que c'est au domicile de cette dernière que France Emaillerie a fait parvenir son offre alors que l'adresse de dépôt des offres est clairement indiquée dans l'appel d'offres. En plus, France Emaillerie a produit une garantie de soumission non conforme : un chèque ordinaire de société pré-barré dont le montant est inférieur au taux exigé, au lieu d'un chèque bancaire ou certifié. Les offres ont été ouvertes le 19 avril et l'attribution

faite le 2 août alors que la période de validité des offres est de 90 jours ; la Commune aurait dû demander une prorogation des offres avant l'expiration du délai de validité, ce qu'elle n'a pas fait. La Commune rejette l'offre de Signaux Girod pour manque de preuves d'expériences similaires, alors qu'elle dit avoir joint 31 certificats de capacité, d'attestation de bonne fin d'exécution ou de travaux réalisés dans plusieurs villes de France, au Sénégal, au Togo, au Burkina Faso, au Congo, au Niger et en Guinée, avec des photos et images de plaques de rue réalisées. L'un dans l'autre, Signaux Girod avance que la Commune de Lomé a violé les principes de transparence, d'égalité de traitement des candidats et surtout de concurrence.

Logiquement, dans son mémoire en réponse à Signaux Girod, la Commune de Lomé s'est diablement défendue. Elle en a rejeté. Ajoutant que son offre financière était bien supérieure au montant estimatif du marché et à celle de France Emaillerie ; que le sieur Edjam-Etchaki est le responsable technique du dossier à la Mairie ; que la Commune ne dispose pas d'adresse mail dédiée aux marchés publics ; qu'elle reconnaît que le marché doit être signé dans le délai de validité des offres ; que le sieur Edjam-Etchaki a émargé par erreur

sur la liste des soumissionnaires pour la simple raison que l'offre de France Emaillerie est apportée dans les délais par la compagnie DHL au domicile de la personne responsable des marchés publics où le responsable est allé la récupérer pour l'amener au secrétariat des marchés publics de la Mairie, etc.

Le CRD a dû y aller point par point. Sur le conflit d'intérêts, il rappelle une clause du dossier d'appel d'offres (DAO) qui définit la situation. Sur le dépôt des offres, il est rappelé que le DAO a clairement indiqué que la remise des offres aura lieu au secrétariat de la personne responsable des marchés publics de la ville de Lomé, Hôtel de Ville. Juridiquement, ce n'est donc pas le domicile. Il est révélé que le dépôt des offres intervenues avant celle de France Emaillerie a été constaté par les indications de l'heure et de la minute, contrairement au dépôt de France Emaillerie. En réalité, il s'est révélé que l'offre de France Emaillerie a été déposée par le nommé Edjam-Etchaki, directeur-adjoint des services techniques de la Commune, qui a rempli le registre de réception des offres et a indiqué l'heure de dépôt (9 heures) alors que les offres des soumissionnaires ont été reçues par l'agent chargé à cet effet. D'où le doute sérieux qui plane sur l'heure exacte du dépôt. A l'instruction, l'enveloppe contenant

l'offre de France Emaillerie n'a pu être produite au motif qu'elle a été déjà détruite, alors que le processus de passation n'a pas encore abouti à l'attribution définitive du marché. En plus, il ressort de la copie du récépissé de remise délaissée par la compagnie DHL que l'offre est envoyée à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, secrétariat de la PRMP, 512 avenue Nicolas Grunitzky, Lomé Togo. «Il est surprenant voire incompréhensible que l'offre de France Emaillerie soit délaissée au domicile de la personne responsable des marchés publics», dit le CRD.

Sur l'ouverture des offres, lors de son audition, le sieur Edjam-Etchaki a déclaré avoir, à la demande de France Emaillerie, lui avoir acheté le DAO qu'il lui a fait parvenir. «Cette proximité du sieur Edjam-Etchaki avec le soumissionnaire France Emaillerie lors de l'acquisition du dossier d'appel d'offres jusqu'à l'émargement en lieu et place de ce dernier, en passant par le dépôt de l'offre en son nom, démontre à suffisance la faveur dont a pu bénéficier le soumissionnaire France Emaillerie auprès de l'autorité contractante», poursuit le CRD dans sa décision du 25 septembre 2013.

Il est aussi démontré que la

suite à la page 4

VERBATIM Par Eric J.

Créativité politique

05 octobre 1990, 05 octobre 2013, voici 23 années que le peuple togolais a décidé de suivre la voie des grandes nations en adoptant un système démocratique presque universel aujourd'hui : la démocratie.

Histoire. Tout a commencé dans la capitale togolaise ce matin du 05 octobre 1990, où, après le procès de quelques jeunes au palais de justice de Lomé, une forte partie de la couche sociale constituée de jeunes, vieux et vieillards, était sortie dans les rues réclamant la justice à coups de jets de pierres. Tous les vestiges de l'Etat étaient attaqués. Les services administratifs, les bâtiments économiques, les monuments, les postes de police, les commissariats, même les véhicules officiels étaient pris pour cible. C'était une insurrection populaire généralisée au cours de laquelle ces privilèges et instruments des pouvoirs politique et économique étaient brûlés sans ménagement.

Il était reproché à ces jeunes inculpés d'avoir commis le crime de lèse-majesté de diffusion de tracts politiques. Les tracts en question demandaient le soulèvement des populations pour réclamer la fin du régime Eyadéma vieux de 23 ans. Les auteurs de ces tracts réclamaient entre autres le partage du pouvoir, l'ouverture démocratique et la fin du parti unique.

En vérité, il existait une opposition au pouvoir en place à Lomé, mais elle était en exil. Du coup, le vent de l'Est ayant soufflé en Europe de l'Est avec la dislocation de l'empire russe et les soulèvements populaires dans les pays voisins ont galvanisé cette opposition à affronter ouvertement les autorités togolaises.

Les émeutes, les affrontements avec les forces de l'ordre et de sécurité, les agressions, les conflits ethniques... découlant de cette volonté de changement conduisirent à la conférence nationale souveraine. Les grandes décisions prises à cette messe ont été salutaires pour le pays. Le parti unique devra tout partager avec l'opposition dont la majorité des cadres était rentrée au pays. Un premier ministre a été nommé dans les rangs de l'opposition. L'Assemblée nationale était recomposée par l'assise nationale avec à sa tête un prélat. La presse d'Etat couvre désormais les activités de l'opposition. Autant d'acquis qui devraient ouvrir la voie à une vie commune normalisée, à une réconciliation nationale soutenue, à un débat politique responsable, à un partage du pouvoir consensuel, bref à une démocratie apaisée, vecteur d'un développement harmonieux.

23 ans après, notre bilan démocratique n'est pas du tout rose : abus de liberté et méconnaissance des pratiques démocratiques. En ce sens où, les acteurs politiques de tout bord continuent par flouer les populations en des langages mensongers, provocateurs voire haineux. Alors qu'il suffisait d'une créativité politique basée sur la probité et le patriotisme pour s'affranchir totalement. Car la démocratie est une voie sûre pour atteindre le développement économique.

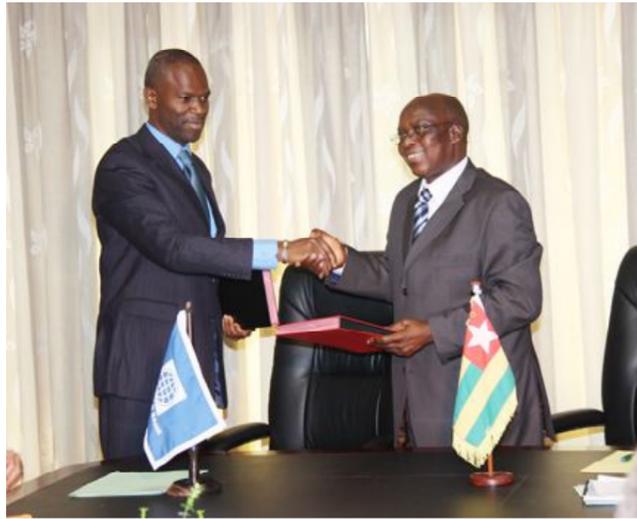
Une prise de conscience de tous est donc indispensable.

Rapport 2012 sur l'Aide publique au développement Constante progression de l'appui financier vis-à-vis du Togo pour ses efforts

Jean Afolabi

Comme pour l'année 2011, l'équipe à Essobozou Awadé, Coordonnateur national du suivi de la Déclaration de Paris, a tenu la promesse de rendre publique l'aide au développement dont bénéficie le Togo. Les données de 2012 ont été officialisées le 1er octobre dernier. Ainsi, depuis 2006, l'aide reçue par le Togo est en constante progression, à l'exception de 2009. Elle est passée en 2006 de 95 millions de dollars US à 243,37 millions de dollars US en 2008 (année de la reprise de la coopération), avant de chuter à 231,43 millions de dollars US en 2009. Après 2009, l'aide a cru. Et le Togo a reçu, en appui à ses efforts de développement, une aide auprès de la communauté des donateurs qui s'élève en 2012 à 435,13 millions de dollars US (202,38 milliards de francs Cfa) en 2012, contre 409,33 millions de dollars US (190,39 milliards de francs Cfa) reçus en 2011. Soit un accroissement de 6,30%.

En principaux, de nombreux donateurs se sont engagés au côté du Togo pour soutenir ses efforts en 2012 à travers l'aide publique au développement (APD) : Exim Bank de la Chine avec 115,33 millions de dollars US (26,51%); la Banque mondiale avec 55,15 millions de dollars US (12,68%); la BOAD avec 53,85 millions de dollars US (12,38%); la Banque d'Investissement et de Développement de la Cedeao avec 34,43 millions de dollars US (7,91%); l'Union européenne avec 34,25 millions de dollars US (7,87%); l'Agence française de développement avec 27,41 millions de dollars (6,30%); et la Banque africaine de développement avec 20,72 millions de dollars US (4,76%). Ces sept donateurs totalisent à eux seuls une contribution de 341,16 millions de dollars, soit 78,40% de l'APD. On n'oublie pas le Fonds mondial, le Fonds environnemental mondial, Plan International, la Banque islamique de développement, le Fonds des Nations Unies pour



Signature d'un accord de financement entre la Banque Mondiale et le Togo (Archives)

l'Enfance, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, le PNUD, etc. En 2011, les trois principaux donateurs étaient la Banque mondiale (82,66 millions de dollars US), l'Union européenne (42,84 millions de dollars US) et l'Exim Bank de la Chine (41,73 millions de dollars US).

Analyse faite de la structure de l'APD par groupe de donateurs, toujours pour 2012, il ressort que la Chine avec 115,334 millions USD (26,51%), la CEDEAO avec 88,293 millions USD (20,2%), la Banque mondiale avec 55,277 millions USD (12,70%), le Système des Nations Unies avec 50,066 millions USD (11,51%), l'Union européenne avec 34,252 millions USD (7,87%), la France avec 28,561 millions USD (6,56%), la Banque africaine de développement avec 20,724 millions USD (4,76%), les ONG internationales avec 14,289 millions USD (3,28%), la Banque islamique de développement avec 8,548 millions USD (1,96%) et le groupe Amérique avec 8,081 millions USD (1,86%) totalisent à eux seuls 423,425 millions USD, soit 97,31% de l'APD.

Plus en détails, l'aide de l'Exim Bank de la Chine représente près du triple de celle de 2011 (41,73 millions USD). Les projets qui ont tiré cette aide sont entre autres la modernisation de l'Aéroport Gnassingbé Eyadéma (84,82 millions USD), l'aménagement, réhabilitation et bitumage des contournements d'Alédjo et de Défalé (11,40 millions USD). Au

niveau de la BOAD, l'aide a plus que doublé par rapport à 2011 (22,25 millions USD). Ici, on cite les projets "Prêt complémentaire au titre de Projet d'aménagement de la zone lagunaire de Lomé (PAZOL, 4,02 millions USD)", "Renforcement et Extension Réseau Electrique CEET-Togo" (2,35 millions USD), "Aménagement hydro-agricole de la basse vallée du fleuve Mono au Togo" (2,27 millions USD), "Aménagement et bitumage de la route Dapaong-Ponio-Frontière Burkina Faso" (1,81 millions USD), "Prêt complémentaire au titre du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Dapaong-Ponio-Frontière Burkina Faso" (1,70 millions USD).

Quant au Fonds Environnemental Mondial, il en a apporté à hauteur de 10,76 millions USD en 2012, soit presque dix-neuf fois le financement de 2011. Il est intervenu dans le Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (PURISE, avec 10,19 millions USD), la Résolution des problèmes transfrontaliers du bassin de la Volta et sa zone côtière en aval (0,36 millions USD), l'Appui à l'actualisation de la Stratégie et Plan d'action national pour la biodiversité (0,02 million USD). L'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, elle, a apporté un peu plus de cinq fois le montant de 2011, tandis que la BIDD est en augmentation de 18,99% (28,59 millions USD en 2011).

Réhabilitation des infrastructures nationales 25 milliards approuvés par la BOAD pour les routes nationales transversales

Plusieurs fois programmés, approuvés dans les projets de budget général de l'Etat ces trois derniers exercices et renvoyés, les travaux d'aménagement et de bitumage des routes nationales transversales vont certainement se concrétiser enfin. C'est ce que pense-t-on après l'approbation, le 25 septembre dernier à Ouagadougou, d'une enveloppe de 25,000 milliards de francs Cfa à cet effet par le Conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (Boad). Il s'agit, d'après la banque, d'un prêt à allouer au cours de ce dernier trimestre de l'année à l'Etat togolais «pour le financement partiel du projet d'aménagement et de bitumage des routes nationales transversales (phase II)».

Après les dégâts des inondations de juillet 2008, qui venaient s'ajouter

aux effets du temps, la route de Djablé, à la sortie nord de Lomé en allant à Vogan, va enfin se faire une autre image. Début 2011, il y était prévu des travaux de grosses réparations, sur près de 13 km, depuis le début de l'avenue Jean Paul II au niveau du Collège St Joseph. Le tronçon Kégué-Djablé est à reconstruire entièrement. Dans le temps, de grosses réparations s'imposaient également pour Sokodé-Fleuve Mô (15 km) et Fleuve Mô-Malfakassa (15 km) dans la région Centrale. Ou de Bougabou à Bassar sur 10 km, dans la Kara. C'est un ensemble de 84,7 km de voies qui devraient être réhabilitées de fond en comble dans les trois régions ainsi citées, d'après le ministère des Travaux publics.

Lomé-Djablé devra être prolongé jusqu'à Anfoin, au carrefour de la route d'Aného, en

passant par Hahotoé, Akoumapé et Vogan (49 km). Dans la même région Maritime, il en sera de même pour Lomé-Kpalimé (110 km), Avépozo-Hillacondji (28,5 km), Tabligbo jusqu'à Tsévié sur 42,7 km. Ou encore de Aného-Aménran (28,5 km). Sokodé-Tchamba (33 km) sera retouché, ainsi que sa suite jusqu'à Kamboli et la frontière du Bénin sur 84 km, pour ce qui est de la région des Savanes. Dans la Kara, enfin, il était prévu des travaux de point à temps et de réparations localisées de Kara à Kétau (20 km), prolongé jusqu'à Kémérída et à la frontière du Bénin (7 km), à Kétau-Pagouda (15 km) ou à Kara-Pont Kawa sur 35 km, prolongé jusqu'à Natchamba (50 km). Ces travaux finissent par Tchitchao-Aviation sur 9 km, soit un ensemble de 485,2 kilomètres.

Bien qu'en pleine crise interne

Ecobank fait dans le social à l'EPP Agblogamé

Dans l'attente d'un retour probable ce week-end de Laurence Do Rego, la directrice Finances et Risque de Ecobank Transnational Incorporated (Eti), en fin de sanction, qui risque de relancer la crise que traverse la banque depuis plus d'un mois, cette dernière se lance dans une opération en faveur de l'Ecole primaire publique d'Ablogamé Sud, non loin du siège de ETI à Lomé. L'action se situe dans le cadre de «Ecobank Day» le 5 octobre, une journée qui, à compter de cette année, sera dédiée à des activités sociales au profit des communautés des pays dans lesquels la banque opère, explique-t-on officiellement.

Ainsi, le samedi 5 octobre, le personnel de ETI va se lancer à ses frais dans des travaux de rénovation de l'EPP Ablogamé Sud «qui se trouve dans un état de délabrement qui n'est pas propice à un plein épanouissement des plus de huit cents élèves qui la fréquentent», déclare la banque dans une note. A cela va s'ajouter la fourniture de matériel didactique aux élèves en prélude à la rentrée scolaire. Des actions sociales similaires seront entreprises par les 35 filiales du Groupe, dans le but

d'échanger, inspirer, motiver et outiller les concitoyens pour contribuer à améliorer leurs conditions de vie. Cette première journée est placée sous le thème de «l'Education des jeunes en Afrique».

Au sujet de ce week-end, on susurre aussi dans les coulisses sur le probable retour de Laurence Do Rego, suspendue pour avoir dévoilé deux opérations financières jugées irrégulières en faveur d'une société nigériane présidée par Kolapo Lawson, également président du groupe Eti. La controverse est également née autour du bonus, avantages, frais et débours du directeur général d'Ecobank, l'Ivoirien Thierry Tanoh. Des actionnaires influents, dont Gervais Djondo, président d'honneur du groupe, soutenus par une partie du personnel réclament désormais le départ du directeur général et du président du conseil d'administration. En plus de son super bonus de 1,14 millions d'euros révélé par la directrice finance, Laurence Do Rego, l'actuel directeur général d'Ecobank aurait, selon certaines sources, dépensé plus de 800 000 dollars en frais et débours, et consacré 250

000 dollars dans son logement en location.

Le 20 septembre dernier, le conseil d'administration – qui réaffirmait sa confiance à son président – prenait la décision de commettre une enquête indépendante sur les allégations de Mme Do Rego. «Dans le but de mieux renforcer la Charte de gouvernance de l'entreprise, le conseil d'administration a décidé de recourir aux services d'un cabinet de réputation internationale pour procéder immédiatement à un examen détaillé et faire les recommandations appropriées», affirmait-il dans un communiqué. Dans le même temps, un des quatre plus grands cabinets d'audit au monde sera nommé pour examiner les recommandations des régulateurs. D'ici les recommandations, la gestion dénoncée aura fait son temps.

Pour la suite de ce feuilleton, l'on s'attend à voir dame Do Rego devant la commission d'enquête indépendante aux fins d'infirmer ou de réitérer ses allégations. Au sein de la banque, on estime que la chance est beaucoup plus de son côté.

Besoins de liquidités bancaires

La Banque centrale injecte 73,4 milliards Cfa au Togo

Dans le cadre de ses opérations d'adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 1er octobre 2013, à une injection de liquidités d'un montant de 750,000 milliards de francs Cfa, dont 73,400 milliards dans le circuit bancaire togolais. Cette opération arrive à échéance le 7 octobre prochain, indique un communiqué de la Banque centrale.

L'opération a enregistré la participation de quarante-sept établissements de crédit provenant

des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5075% et 2,5451%.

Les établissements du Burkina Faso s'adjugent 152,155 milliards, devant ceux du Bénin et du Sénégal avec respectivement 150,000 milliards et 126,783 milliards. Viennent ensuite les établissements de la Côte d'Ivoire pour 86,112 milliards, ceux du Mali, avec 84,650 milliards et ceux du

Niger avec 69,900 milliards. Les banques de la Guinée-Bissau s'adjugent 7,000 milliards de francs.

Au cours du mois de août 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 699,0 milliards en juillet 2013 à 715,7 milliards, soit une hausse de 16,8 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti stable à 2,79%, en moyenne mensuelle, indique la Banque centrale.

Projet de pose des plaques de rue dans la ville de Lomé Des responsables de la Mairie sanctionnés pour un cas de conflit d'intérêts

suite de la page 3

garantie de France Emaillerie représente 0,98% du montant de son offre, un taux inférieur à celui de 1,5% exigé par le DAO. Sur le délai de validité des offres, les arguments de la Commune de Lomé se sont révélés non justifiés. Seul point gagné par la Mairie de Lomé : l'argumentaire de la

requérante selon laquelle l'offre de France Emaillerie n'aurait pas prévu la pose de plaques n'est pas justifié. Et sur la non-conformité de l'offre de Signaux Girod, l'examen minutieux de l'original et de la copie de son offre ne fait ressortir ni de preuves de travaux similaires ni de chiffres d'affaires; c'est donc à bon droit que la Commune de Lomé a déclaré ladite offre non-conforme.

Au finish, le CRD annule l'attribution du marché, ordonne l'annulation de l'appel d'offres et la reprise du processus de passation, en extirpant du DAO les clauses contraires au code des marchés publics. C'est la sanction infligée aux responsables de la Mairie qui ont géré cet appel d'offres.

FOOTBALL/D1

Le Col Yark déterminé à poursuivre les auteurs des actes de violence sur les stades

Les auteurs de violence dans les stades seront poursuivis par la loi, a déclaré mardi le ministre togolais de la Sécurité et de la Protection civile, Yark Damehane, lors d'une réunion avec des membres de la Fédération togolaise de football (FTF), des présidents de ligues, des présidents des clubs de première et deuxième divisions.



Les ministres de la Sécurité et de la Protection Civile le Col. Yark Damehane et du Sport Angèle Amouzou-Djaké ont rencontré, le 1er Octobre 2013 à Lomé, les responsables de la fédération togolaise de football et les présidents des clubs et des ligues à la suite des cas de violences ces derniers mois sur les stades de Togo.

Pendant plus de deux heures

d'échanges, les acteurs du football togolais ont mis en exergue les causes de ces violences. Parmi lesquels on peut citer : l'insuffisance de stade équipé de vestiaires ou de pelouses protégées par des grillages, des querelles interpersonnelles qui débouchent sur des règlements de compte, la présence de groupes de personnes "auteurs de troubles" dans certaines localités...

Des solutions dont la plupart sont des sanctions ont été proposées et seront étudiées par le gouvernement et les dirigeants du football pour être appliquées aux potentiels responsables de violences dans les stades. "Les présidents des clubs et les arbitres doivent faire leur travail avec conscience afin de rétablir l'esprit du fair-play au cours des matchs", a déclaré le Col. Yark Damehane.

Dimanche 22 septembre dernier, alors que le match entre Koroki et Gbikinti, comptant pour la 20e journée a pris fin sur un score de 0-0, des supporters du club local s'en sont pris aux joueurs, dirigeants, supporters du club visiteur et aux forces de l'ordre avec parfois des objets contondants. Certains sont repartis sur des civières parce que copieusement lynchés pendant que véhicules et équipements ont été saccagés.

Le bilan des dégâts fut plus lourd avec 17 personnes blessées dont 1 policier et 1 gendarme évacués au CHR de Sokodé, deux véhicules des forces de sécurité endommagés. "Il faut que ces actes de violence cessent. Le football est un sport fédérateur et doit être pratiqué comme tel. Nous n'allons plus tolérer ces actes sur nos stades. Les auteurs répondront de leurs actes devant les tribunaux", a-t-il ajouté.

Déjà, sept supposés auteurs des actes de violence de Tchamba sont sous les verrous à Sokodé pendant que les enquêtes se poursuivent.

CYCLISME/

Le Tour de Côte d'Ivoire interrompu faute d'argent

La 20e édition du Tour de Côte d'Ivoire cycliste a été interrompue mardi à la 5e étape sur les 9 initialement prévues, en raison de problèmes financiers, a-t-on appris mercredi de source officielle.

"Nous sommes obligés d'arrêter le Tour, nous n'avons plus d'argent. Le financement promis par l'Etat n'est jamais arrivé et nos tentatives pour avoir les fonds sont restées vaines", a déploré Allah Kouamé, le président de la Fédération ivoirienne de cyclisme (FIC), lors d'un point presse.

L'objectif était de "faire inscrire le Tour de Côte d'Ivoire au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI) avec une bonne organisation de la 20e édition".

Soixante-douze coureurs de neuf pays - Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Mali, Sierra Leone - avaient pris le départ vendredi dernier du Tour qui devait s'achever dimanche.

L'édition 2012, censée relancer la compétition interrompue depuis 1998 en raison de la crise socio-politique dans le pays, avait été remportée par l'Ivoirien Issiaka Fofana.

FOOTBALL/

CAN 2019 : le Gabon officialise sa candidature

Le comité de normalisation de la fédération gabonaise de football (FEGAFOOT), dirigé par Dieudonné Ndoumbou Likouni, a adressé une correspondance à la Confédération africaine de football en vue de solliciter officiellement l'organisation de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui aura lieu en 2019.

Adoubé par son succès dans la co-organisation de la CAN 2012 avec la Guinée Equatoriale, le Gabon compte capitaliser ses infrastructures sportives et d'autres équipements collectifs construits en 2012, avec l'organisation d'autres compétitions et événement internationaux. C'est dans ce sens que le comité de normalisation de la FEGAFOOT a adressé le 30 septembre dernier une correspondance à la plus haute instance africaine de football, pour solliciter officiellement l'organisation de la 32e CAN, en 2019.

"Notre pays le Gabon souhaitant capitaliser l'expérience et les infrastructures de la CAN 2012, la fédération gabonaise de football que j'ai l'honneur de présider se fait donc le devoir de vous transmettre par la présente, la demande officielle pour l'organisation de la CAN Orange 2019. L'organisation de cette CAN 2019 va nous permettre d'accroître la quantité et la qualité des infrastructures au Gabon", a écrit le président du Comité de normalisation de la FEGAFOOT à la CAF.

Dans le même sens, les autorités gabonaises ont déclaré également être prêtes à accélérer les travaux de renforcement des infrastructures et structures d'accueil actuelles, dans l'objectif d'accueillir la CAN 2017, en cas de désistement de la Libye, qui connaît toujours des difficultés sécuritaires.

CM 2014 : la FIFA rejette l'appel du Cap Vert

Éliminé des qualifications à la Coupe du monde 2014 après sa défaite sur tapis vert contre la Tunisie lors de la dernière journée des poules, le Cap Vert a vu son appel rejeté par la Commission de Recours de la FIFA. Il n'y aura donc pas de Mondial brésilien pour les Requins Bleus.

Le dossier qui oppose le Cap Vert à la Tunisie est définitivement clos. A la suite de l'appel interjeté par les Requins Bleus après leur défaite sur tapis vert contre les Aigles de Carthage, la Commission de Recours de la FIFA a décidé de rejeter la requête cap-verdienne. La décision de la Commission de Discipline de la FIFA rendue le 12 septembre

2013 est confirmée dans son intégralité.

Le Cap Vert, initialement qualifié pour les barrages du Mondial 2014 après sa victoire sur la Tunisie (0-2), lors de la dernière journée des éliminatoires, avait déchanté par la suite en apprenant sa défaite sur tapis vert, synonyme d'élimination, pour avoir aligné un joueur inéligi-

ble lors de cette rencontre. Suspendu pour quatre matches après avoir reçu un carton rouge pour comportement antisportif envers un officiel lors du match du 24 mars 2013 face à la Guinée Equatoriale, Fernando Varela, n'aurait jamais dû jouer face à la Tunisie.

Éliminé de la Course aux barrages, le Cap Vert avait d'abord dé-

posé un premier recours, rejeté, avant d'interjeter appel de cette décision. Tentative vaine, avec ce jugement rendu par la Commission des Recours de la FIFA. Ces donc depuis leurs téléviseurs que les Requins Bleus et leurs supporters vont suivre le parcours des sélections africaines au Brésil... avec d'énormes regrets.

LdC : le Real Madrid cartonne, la Juve cale et le Bayern frappe un grand coup à City !

Après le Barça, l'OM ou encore le Milan mardi soir, la deuxième journée de Ligue des Champions s'est poursuivie mercredi avec pas moins de sept rencontres simultanées.

Le choc de cette journée de Ligue des Champions se trouvait en Angleterre, à l'Etihad Stadium. Manchester City recevait le champion d'Europe en titre, le Bayern Munich, avec la ferme intention d'envoyer un message fort au reste du gotha européen. Mais face à un Bayern surmotivé, les Skyblues de Pellegrini ont sombré. Ribéry ouvrait rapidement la marque en début de rencontre (7e) mais les Bavarois ont réellement fait la différence au retour des vestiaires. Müller (56e) puis Robben dans la foulée (60e) donnaient des allures de correction à cette rencontre. Manchester City sauvera l'honneur en fin de partie grâce à un but de Negredo (80e). Statu quo donc au classement dans

le Groupe D. Le Bayern reste en tête, City est deuxième.

De son côté, le Real Madrid consolide sa première place du classement dans le Groupe B. Facile vainqueur ce soir du FC Copenhague (4-0), les Merengues se rassurent quelques jours après leur défaite dans le derby face à l'Atlético Madrid. Cristiano Ronaldo, toujours aussi décisif, en a profité pour inscrire un doublé (21e, 65e). Une performance qui porte son nombre de réalisations devant le but à 26 lors des 21 dernières rencontres de Ligue des Champions. En fin de match, Di Maria parachevait le joli succès des siens (71e, 90e+1). Carlo Ancelotti se donne de l'air.

Dans les autres rencontres de la soirée, Galatasaray a causé bien des soucis à la Juventus, sur sa pelouse (2-2). Drogha a longtemps cru offrir la victoire au club stambouliote grâce à son ouverture



du score en première période (36e), mais les Italiens parviendront à égaliser dix minutes de la fin du match grâce à un penalty transformé par Vidal (87e). Les Turinois prennent l'avantage à quelques minutes de la fin du match, mais les Turcs égaliseront finalement. La Vieille Dame n'a pas encore remporté le moindre match de C1 cette saison. Pas de vainqueurs ce soir dans le Groupe A entre le Shakhtar et Man-

chester United, qui se neutralisent (1-1) alors que la Real Sociedad a été défaits sur la pelouse du Bayer Leverkusen (2-1). La formation allemande s'impose dans les dernières secondes de la partie grâce à un but de Hegeler (90e). Enfin, dans le Groupe C, le groupe du PSG, l'Olympiacos n'a fait qu'une bouchée d'Anderlecht (3-0) et l'emporte facilement grâce à un hat trick de Mitroglou.

banque atlantique FAITE POUR VOUS

moov

Gérez tout à partir de votre mobile !

no limit

Adoptez Flooz, le moyen de paiement simple et pratique pour effectuer vos transactions quotidiennes sans perdre de temps.

Transfert d'argent, paiement en magasin, paiements de salaires ou de factures, ...

Avec Flooz, plus besoin de manipuler du cash. Tout se fait à partir de votre mobile.

Mieux qu'un guichet automatique, ce service est disponible partout au Togo.

Pour souscrire au service, tapez *155# et laissez-vous guider.

EXCLUSIVITÉ MOOV

flooz

Transfert d'argent / Achats / Paiements

groupe etisalat

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

REPERES

De nouveaux ambassadeurs au Togo

Trois nouveaux ambassadeurs ont été reçus par le président de la République, Faure Gnassingbé le jeudi 26 septembre 2013.

Le Sénégal, l'Egypte et le Saint siège ont chacun un nouveau représentant de leurs différents pays au Togo. Le Consulat du Sénégal devient une Ambassade dont le nouveau patron s'appelle Talla Fall. Pour le nouvel ambassadeur, "le Togo devient un facteur de stabilité politique au niveau de la sous-région ouest-africain". L'Egypte est désormais représentée au Togo par son Ambassadeur Mohammed Ibrahim Ahmed Elnokaly. Monseigneur Brian Udaigwe a été le troisième diplomate reçu en audience par le président de la République. Ce diplomate du Saint siège a présenté ses lettres de créances au Chef de l'Etat comme Nonce apostolique au Togo. "Le pape m'a recommandé parce qu'il y a de bonnes relations entre le Togo et Saint siège. Que cette relation continue par croître, c'est pour ça que je suis là", a-t-il déclaré à la presse.

1 688 tonnes de riz blanc et 10 712 tonnes de blé au Togo

Le Togo vient de bénéficier de nouveau d'un don 1688 tonnes de riz blanc et de 10712 tonnes de blé dans le cadre du Projet KR 2012 (Kennedy Round), une forme de coopération mise en place par le Japon pour soutenir les projets de développement au Togo.

Estimé à environ 2 milliards de F CFA, ce don de riz et de blé vise à renforcer la sécurité alimentaire au Togo. C'est le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le colonel Ouro-Koura Agadazi et son homologue des Affaires Etrangères et de la Coopération Robert Dussey qui ont officiellement réceptionné ce riz, jeudi 26 septembre au Port autonome de Lomé. Selon Bikipéta Anakoma, le coordonnateur du projet KR/MAEP, ce riz est destiné à être vendu à un prix abordable sur le marché togolais. Les recettes serviront à financer des projets d'ordre social, agricole ou économique que le gouvernement soumettra au Japon, pour appréciation et accord, pour le développement économique et social au Togo. Ces sacs de riz et de blé qui seront mis sur le marché dans les jours à venir, n'auront, précise le ministre Agadazi, aucune incidence sur le prix de vente sur le marché. "Nous remercions vivement le gouvernement japonais pour ce nième don. Nous recevons ce don car la coopération entre le Togo et le Japon est excellente", a souligné le ministre Dussey.

Combattre la discrimination dans la corporation des comptables

La salle de conférence de la Confédération syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) à Lomé a accueilli ce vendredi 27 septembre en congrès statutaire les comptables du Syndicat national des professionnels en comptabilité (SYNPROCO-Togo) sous le thème : "La comptabilité en phase des normes relatives au comportement professionnel". "Ce syndicat est mis sur pied suite à la création de l'Ordre national des experts et comptables agréés du Togo (ONECA) qui avait exclu un certain nombre de comptables qui travaillaient déjà. Et comme certains ont été radiés, il faut faire un combat pas de façon individuelle mais dans une synergie, d'où la création de ce syndicat", a déclaré Kuéviakoé Akoété, secrétaire général de SYNPROCO-Togo élu au cours de ce congrès avec un nouveau bureau. A ce jour, la plupart des comptables ont eu leur agrément renouvelé. Malgré cela, il y a certaines institutions qui refusent leurs demandes arguant qu'il faut préalablement faire partie de l'ONECA. Au même moment, ceux-ci gèrent un personnel, paient des impôts et d'autres charges liées à l'exercice de la profession. En somme, ce nouveau syndicat part en guerre contre cette discrimination pour ramener l'harmonie dans la corporation.

Dans le cadre de la journée internationale de la paix

Les professionnels des médias ont été instruits sur le Traité sur le commerce des armes (Tac) le mardi 24 septembre 2013 au siège du Centre régional des nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique. Le commerce illégitime des armes entraîne les conflits, les violations massives des droits de l'homme, l'instabilité politique (le cas de la Syrie), et d'autres conflits. Le traité sur le commerce des armes (Tac) opte pour un établissement des normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert des armes conventionnelles. Au cours de cette séance de formation, le Directeur adjoint du bureau pour les affaires de désarmement de Unrec, M. Leonardo Lara a instruit les journalistes sur l'importance de la ratification du traité sur le commerce des armes par les Etats. Le traité sur le commerce des armes vise la diminution de la souffrance humaine en réglementant le commerce illégitime des armes classiques, instabilités politiques, les violations massives des droits de l'homme etc. A ce jour, seulement 4 pays (Barbuda, Guyane, Islande) dont un pays africain (Nigeria) ont ratifié ce traité. Le Togo a signé ce traité, mais ne l'a pas encore ratifié. D'autres orateurs comme les journalistes Jean Baptiste Attisoh et Alexandre Agbozoh-Guidih ont entretenu les professionnels des médias sur les "médias et la prévention de la violence en période électorale au Togo". Cette formation a été organisée par l'association Vision Solidaire dans le cadre de la journée internationale de la paix.

Festival

Plumes Francophones redevient Festival Filbleues

Le festival Plumes Francophones, qui aura lieu en mars 2014, retrouvera son nom originel, Festival Filbleu, selon la direction du Festival. Le Président de l'association Filbleues (Festival des lucioles bleues), M. Cyriaque Noussouglo avait déjà en avril dernier annoncé ce changement dès la fin de la 3ème édition en mars dernier. Le festival s'appellera tout simplement à la 4ème édition Festival Filbleu.

Premier festival de littératures en Afrique francophone, Plumes Francophones, une initiative de

l'association Filbleues, au début organisatrice d'un festival de théâtre du même nom, se caractérise par son ambitieux projet de remettre le livre au centre des préoccupations de la connaissance et du divertissement. Dans un pays où la littérature est en constant déclin, ou, dans le cas où l'on constate une volonté, elle se fait de manière assez ridicule, donnant une espèce d'ersatz de la littérature.

En trois éditions, Plumes Francophones est "une expérimentation réussie". La 4ème édition aura lieu à Lomé et Blitta.



M. Cyriaque Noussouglo, Président de l'association Filbleues

Littérature

Une écrivaine germano-nigériane découvre le passé de son père nazi

A propos de la culpabilité du peuple Allemand pour les horreurs nazies, Hannah Arendt a beau dire dans Eichmann à Jerusalem que les enfants ne peuvent pas être responsables, contrairement à Einstein qui pensait que l'Allemagne aura la honte éternelle, certains enfants allemands se sentent très coupables des actes de leurs pères.

En témoigne, cette jeune métisse germano-nigériane, Jennifer Teege, qui vient de découvrir que son grand-père, Amon Goeth est le fameux bouche de Plaszow, un camp de concentration en Pologne. Pour ceux qui ignorent l'histoire de l'Holocauste, il suffit de se

référer au film célèbre, le blockbuster "Schindler's List", du réalisateur Steven Spielberg. Amon Goeth, le commandant du camp, représenté par Ralph Fiennes dans le film, était tristement réputé pour sa cruauté. Dans une action du film, il tirait sur des enfants et des femmes juifs en buvant du vin !!!!

Jennifer Teege était parmi les millions à voir le film épique sur l'Holocauste - mais dans son cas, sans savoir que Goeth était son grand-père maternel. Elle n'a découvert l'horrible vérité que par hasard lorsque, des années plus tard, elle prit un livre sur le capitaine SS dans sa bibliothèque locale. Il a été écrit par la fille illégitime de

Goeth, dont la photo ressemblait à la mère de Mme Teege, qui l'avait adoptée. "C'était comme si le tapis a été arraché sous mes pieds", a déclaré l'auteure de 43 ans, qui est une mère de deux enfants vivant à Hambourg. "Je devais aller m'allonger sur un banc."

Quand elle est rentrée à la maison, elle a lu le livre d'un bout à l'autre. Elle a rapidement réalisé que son ascendance métisse aurait fait d'elle une victime potentielle de son grand-père, qui était connu comme "le boucher de Plaszow". Elle est née à la suite d'une aventure entre sa mère Monika et un étudiant nigérian. Agée seulement de quelques semaines, elle a été laissée dans

une maison d'enfants et plus tard placé dans une famille d'accueil.

"Maintenant, je sais que, puisque j'ai la peau noire, il m'aurait considéré comme un sous-homme, comme les Juifs qu'il a tué." Né à Vienne, Goeth a été exécuté en 1946, mais ses crimes ont éclipsé la vie de sa famille. Ruth, qui a toujours nié qu'il était un meurtrier, avait une photo de lui au-dessus de son lit quand elle s'est suicidée en 1983. Monika, qui s'est séparée de Jennifer, selon un commentateur, a vacillé entre la haine et la justification dans les interviews qu'elle a données au sujet de son livre, qui s'appelle: "Je dois aimer mon père, non?". En 2010, Monika a dit: "Mon père nazi a abattu des femmes avec leurs bébés dans les bras de son balcon." "Je suis torturé par cette partie de lui en moi." Sa fille a dit: "Elle était absolument incapable de faire face à sa propre histoire. Elle voulait me protéger en me gardant dans l'ignorance à ce sujet."

Avec un co-auteur, Mme Teege écrit un livre - Mon grand-père aurait tiré sur moi - et a maintes fois visité le musée Oskar Schindler à Cracovie, la villa familiale à Plaszow, et a récemment déposé des fleurs pour les victimes de son grand-père dans le camp. Sa quête pour démêler son arbre généalogique ne s'arrêtera pas là, cependant. Elle commence à explorer ses racines africaines aussi.

Son grand-père a personnellement supervisé la liquidation du ghetto de Cracovie en 1943, forçant ses habitants juifs jugés aptes au travail dans son camp. Ceux qui ont été déclarés inaptes au travail ont été soit envoyés au camp d'extermination d'Auschwitz ou fusillés sur place. Dans des conditions de travail d'esclaves, les détenus ont été terrorisés par Goeth qui les auraient tué pour la moindre infraction aux règles. Dans de nombreux cas, les prisonniers ont été exécutés en réponse à la "paresse" ou tentatives d'évasion des autres.

Nécrologie

Mort de Tom Clancy, figure du roman d'espionnage grand public

L'inventeur du " techno-thriller " est décédé à l'âge de 66 ans dans la nuit du 1er au 2 octobre, après avoir vendu des millions de livres. Passionné par l'armée et les agents secrets, Tom Clancy n'avait jamais envisagé obtenir un tel succès. Né le 12 avril 1947 à Baltimore (Maryland), il devient courtier en assurance en 1969, après des études d'anglais. Il rêve de rentrer dans l'armée, mais quand se déclenche la guerre du Vietnam il est réformé à cause de sa très mauvaise vue. Clancy décide alors de se mettre à écrire, et son premier roman, Octobre rouge, est publié en 1984 par les presses de l'Académie navale d'Annapolis. Inspiré par l'histoire d'une frégate soviétique baptisée Storojevoï, le roman raconte l'histoire d'Octobre rouge, un sous-marin soviétique soupçonné de vouloir passer à l'Ouest. Le livre devient vite un best-seller, et fait ensuite l'objet d'une adaptation cinématographique, à la poursuite d'Octobre rouge, avec l'acteur



Tom Clancy

Sean Connery.

Tom Clancy invente son propre genre de romans d'espionnage, baptisé "techno-thriller", inspiré par l'actualité, il mêle thriller militaire, terrorisme et agents secrets. Durant sa carrière, il publie une vingtaine de livres, dans lesquels on retrouve souvent

Jack Ryan, agent de la CIA. Ses romans sont très souvent n°1 des best-seller américains. L'auteur y est parfois visionnaire, comme dans Dettes d'honneur (1994) et Sur ordre (1996), où Tom Clancy décrit des attaques terroristes très proches de celles du 11 septembre.

Pour éviter le divorce

Certains immigrants togolais laissent leurs épouses au pays

Certains immigrants togolais hésitent désormais à faire partir leurs épouses en Europe ou aux Etats-Unis. Ils craignent leur changement de comportement une fois là-bas. Mais au Togo on n'apprécie plus ces « mariages par téléphone ».

Etonam Sossou

Un groupe de jeunes togolais vivants à l'étranger se retrouvent autour des bouteilles de bière ce samedi 28 septembre 2013. Le principal sujet de conversation est de savoir s'il faut ou non faire venir les épouses en Europe ou aux Etats-Unis. Pour la plupart

d'entre eux, mieux vaut l'éviter car, estiment ces hommes, une fois installées en Occident, les femmes changent de comportement et ne respectent plus les traditions africaines. En Afrique, selon les plus conservateurs d'entre eux, la femme doit une obéissance absolue à son mari et la réussite des enfants dépend en grande

partie de la soumission de celle-ci. En Europe, la situation est bien différente : les deux sexes ont les mêmes droits. Battre son épouse est un délit puni par la loi. Faute de l'avoir compris, plusieurs Africains se sont retrouvés chassés du domicile conjugal par la police appelée à la rescousse par leur femme. En effet, une fois

en Europe, les Africaines comprennent vite qu'elles ont plus de droits qu'en Afrique. Elles sont moins résignées et si leur mari les insulte ou les frappe, elles peuvent se révolter et se défendre. Nombre d'Africains, particulièrement parmi ceux qui viennent des villages, où ils ont peu fréquenté l'école, ont du mal à admettre ce nouveau comportement et à perdre leurs prérogatives.

Les femmes s'adaptent plus vite que les hommes

« Les coutumes et les traditions ne s'exportent pas. Les Africains doivent suivre les règles du pays où ils vivent », estime Folly Kouévidjin, un sexagénaire, sociologue à la retraite. « Nous, hommes, abusons souvent de la bonté des femmes », poursuit-il. Les fréquents divorces s'expliquent également par le fait qu'elles s'adaptent plus rapidement que les hommes qui sont souvent enfermés dans une logique de domination. « Aussi quand ils n'arrivent plus à « contrôler » leur épouse en Europe, certains la renvoient au pays. Prosper H. raconte ainsi ses démêlés avec la sienne, analphabète, arrivée en

2000 à Paris. Quelques mois plus tard, il l'a surprise au lit avec un Français. Retournée au Togo pour voir sa mère malade, il l'a piégée. « A l'aéroport de Lomé, j'ai fait saisir son passeport par la police de frontière pour ne plus qu'elle retourne ici, raconte-t-il sans vergogne. Maintenant mon épouse cultive au village à côté de ses parents ». Lui a épousé une autre togolaise mais cette fois née en France

Pas de mariage sans carte de séjour

Les mésaventures de leurs aînés, qui s'habituent mal à ce que les femmes aient leur mot à dire, incitent aujourd'hui les jeunes togolais émigrés mariés à laisser leurs épouses au pays. Fini le regroupement familial, ils préfèrent faire la navette entre le Togo et leur pays d'accueil. Du coup, les familles offrent de moins en moins leurs filles en mariage à ces aventuriers qui ne sont pas en règle et qui peuvent rester plus de cinq ans sans revenir voir leur femme. Ainsi, Mme Sonia n'a pas vu son mari installé aux Etats-Unis depuis 10 ans. Elle a tenté en vain plusieurs fois d'obtenir un visa

pour le rejoindre. Si elle s'était mariée à un homme d'ici, elle aurait déjà 3 enfants... Pour certaines familles pour qu'un émigré prétende épouser leur fille, il lui faut désormais présenter une carte de séjour. La famille sait alors qu'il pourra aller et venir entre le Togo et la France sans difficultés. Le contrat stipule alors que l'union se fait à condition que le mari revienne tous les ans passer les vacances avec sa femme. Il doit lui envoyer de l'argent tous les mois et lui donner un téléphone portable pour communiquer régulièrement avec lui. Mais, par ailleurs, laisser son épouse seule au pays suscite méfiance et inquiétude car, d'un côté comme de l'autre, les tentations sont grandes. « Le mariage par téléphone » n'a plus la cote. Les responsables religieux conseillent aux filles de se marier aux jeunes qui vivent sur place et avec qui elles pourront fonder un foyer sans problème. Quant aux émigrés, ils préfèrent de plus en plus souvent épouser une Européenne ou mieux une togolaise en règle installée en France.

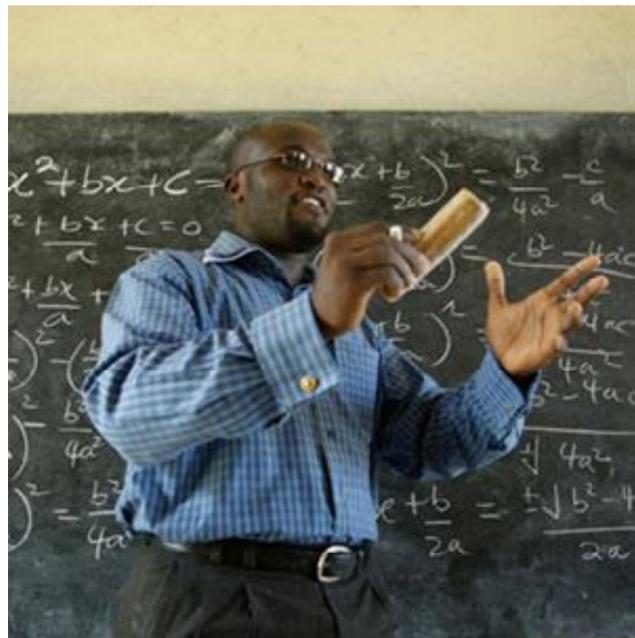
05 octobre

Quand des enseignants fêtent leur métier

De concert avec leurs confrères du monde entier, les enseignants togolais célébreront eux-aussi ce 05 octobre 2013 la journée internationale de l'enseignant. Une célébration qui devrait permettre à ces derniers de mettre leur jadis noble profession au scanner, afin de se donner de nouveaux objectifs à atteindre dans le futur.

Etonam Sossou

C'est également, une occasion en or qui est ainsi donnée à la société toute entière, pour rendre hommage à ces seigneurs du savoir. Seulement, comme la journée internationale de la femme célébrée chaque 08 mars de l'année, la journée mondiale des enseignants au Togo est en train de devenir une occasion pour ces derniers d'exhiber leur côté festoyeur. Il est vrai qu'il n'est pas anormal à l'occasion d'une journée qui vous est dédiée de prendre quelques verres de whisky dans une ambiance plutôt chaude ; mais, dans un contexte togolais où l'enseignant est devenu le dernier de la société, le moindre dérapage ne peut que surprendre tout observateur sérieux. A notre sens, les enseignants togolais devraient plutôt profiter de cette occasion pour trouver les voies et moyens à mettre en œuvre, pour redonner à leur illustre métier toute sa place et toute son estime dans la société. Dans les familles togolaises, l'enseignant n'est pas autant considéré ; au sein même de la fonction publique, les enseignants ne bénéficient pas des nombreux avantages dont bénéficient par exemple les magistrats, les administrateurs civils... ceux du



secteur privé quant à eux ne sont en réalité que des simples bénévoles ; car ils sont surexploités par des promoteurs véreux, contre un salaire de catéchiste de surcroît irrégulier. Pour survivre, ils sont prêts à tout.

Depuis 1994, le 5 octobre est une date importante pour la profession enseignante partout dans le monde afin de promouvoir les recommandations élaborées par l'UNESCO et l'OIT en 1966 et 1997 qui définissent un ensemble de normes internationales.

Cette année, les syndicats de l'Internationale de l'Education se mobilisent dans le monde entier afin de mettre en lumière le rôle décisif joué par les enseignant(e)s pour parvenir à une éducation de qualité. Les politiques éducatives sont toujours davantage soumises à des contraintes budgétaires et dictées par des organisations hostiles à un enseignement public doté de moyens conséquents. Si l'on reconnaît les bénéfices sociaux et économiques d'un investissement dans l'éducation, le soutien de l'Etat à l'enseignement public ainsi que les salaires sont aujourd'hui les premiers visés par les coupes opérées dans les budgets nationaux. Dans nombre de pays à travers le globe, les établissements scolaires privés ont été mis en avant en tant qu'alternatives aux systèmes éducatifs publics. Maints pays d'Europe, à l'instar de la Lettonie et de l'Irlande, ont opté pour une diminution des salaires des enseignant(e)s. Ailleurs, comme au Togo, Ghana ou en Inde, les écoles privées à bas coût prolifèrent, recrutant des enseignant(e)s non qualifié(e)s sur la base de contrats temporaires. Aux Etats-Unis, il est porté atteinte aux droits de négociation collective des enseignant(e)s. Et la liste est encore longue.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1184 DE LOTO BENZ DU 25 SEPTEMBRE 2013

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 02 Octobre 2013, auquel nous prenons part porte le N°1185.

Lors du dernier tirage, c'est surtout à l'intérieur du pays que des gagnants de gros lots ont été enregistrés.

En effet, les points de vente 1107 et 7310 situés à DAPAONG et KARA ont recensé respectivement un giga gros lot de 26.250.000F CFA et un giga gros lot de 25.500.000F CFA

C'est un lot de 500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 2046, basé à ATAKPAME.

Dans la capitale, nous avons enregistré un lot de 750.000F CFA sur le point de vente 7321.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1185 de LOTO BENZ du mercredi 02 OCTOBRE 2013

Numéro de base

37

12

64

21

70



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.